

NO3

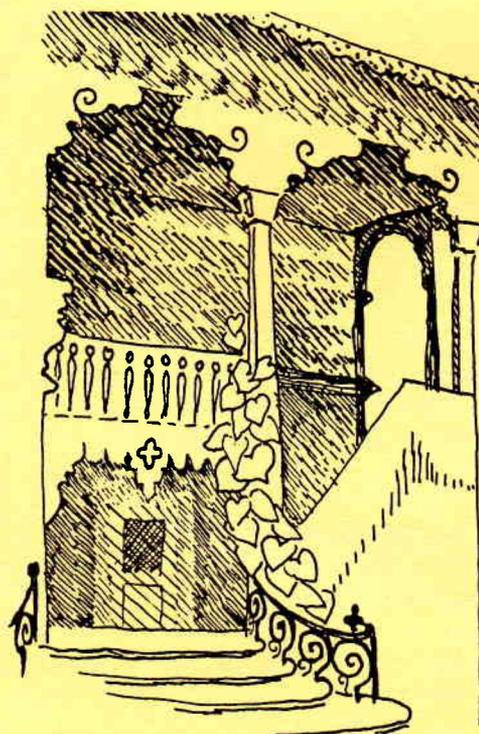
Août 1995

MOUL'INFO

Informations du Groupement pour la Sauvegarde du Moulin de Bevaix

Case postale 324 2022 Bevaix

Banque Raiffeisen 2022 Bevaix, compte no 177-20613-6, CCP 20-266-8



BEVAIX APPELLATION D'ORIGINE

Réserve
DU GROUPEMENT
POUR LA SAUVEGARDE
DU
Moulin
de Bevaix

LES VIGNEONS ENCAVEURS DE BEVAIX

BERNARD BRUNNER
CHARLES EGGER
PIERRE NICOLET

1993

DU NOUVEAU AU MOULIN... ENFINI

Depuis les dernières nouvelles de novembre 1993, qu'a fait le Groupement ?

Plusieurs groupes de travail se sont constitués :

1) le groupe "architectes", composé de :

C. Bart / J-F. Cordey / G. Descombes / Ph. Graef / A. Wasserfallen

Ce groupe s'est attelé à réfléchir sur la meilleure distribution des locaux disponibles dans l'aile est ainsi que leur affectation. Il se préoccupe également des voies d'accès, parcage, récupération de matériaux anciens, évacuation des eaux usées, etc. Il se réunit régulièrement. Vu la diversité des personnes engagées, nous nous acheminons vers les solutions les meilleures à moindres frais et sans transformations trop importantes.

2) le groupe "entretien et maintenance", composé par la majorité du comité

Ce groupe s'est attelé à défricher les alentours du Moulin, nettoyer l'intérieur.

3) le groupe " recherches historiques", composé de :

A. Wasserfallen / A. Henry / M. Garin

Ce groupe travaille dans trois directions :

a) Mise en valeur du fonds d'archives de la famille Borel. Lors de ces investigations, on a pu prouver l'intérêt du bâtiment et la richesse de sa décoration (architectes de bâtiment: Rychner, Châtelain; peintures de Bachelin)

b) L'intérêt des découvertes concernant l'histoire de la famille Borel permet d'envisager de prendre part à diverses manifestations importantes : Exposition nationale, publication dans la Nouvelle revue neuchâteloise, etc.

c) Les deux points précédents permettront de créer un document crédible pour des recherches de fonds de restauration.

Nous remercions vivement toutes les personnes engagées, qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur savoir sans compter.

Un bravo tout particulier à M. A. Henry qui participe activement à plusieurs groupes de travail avec une régularité et une disponibilité jamais prises en défaut.

Les transactions ont suivi leur cours. Les conventions entre les diverses parties ont été acceptées et signées et la cession conditionnelle a été signée le 16 juin 1995 entre les trois parties intéressées : Promoteurs, Commune, Fondation.

Cela permettra de commencer les travaux de restauration sans attendre. (réfection des façades, chauffage, sanitaires, électricité, etc.)

Nous sommes soulagés de cet heureux dénouement que nous attendions avec impatience.

Maintenant que l'avenir s'est éclairci, nous comptons beaucoup sur un soutien massif des membres et de leurs amis pour arriver à nos buts et mener à bien notre tâche : réhabilitation de l'aile est et animation.

Le 1er étage de cette aile sera occupé par une galerie d'art tenue par une bevaisane. D'autres locaux sont encore disponibles pour animations diverses, artisans, artistes, à des prix raisonnables.

Les résidents intéressés depuis bientôt trois ans pour la partie ouest sont restés fidèles et participent activement au travail du comité du groupement. Le résident pressenti pour la maison du jardinier, quant à lui, a perdu patience mais a été remplacé.

Divers

Outre les activités déjà mentionnées, le groupement a participé à nouveau au marché de Noël.

Pour soutenir modestement notre cause, vous pouvez toujours acquérir :

du jus de pommes au prix de 4.- la bouteille
du vin (blanc, rouge, oeil de perdrix), présentés avec étiquettes "Réserve du Moulin" au prix de 10.- et 15.- la bouteille
des cartes postales tirées de photos d'archives
des cartes de vœux (photographies de Christophe Niederer)

Lundi 4 décembre à 20 h, nos archivistes animeront le "Lundi du Gor" au Prussien, Gor du Vauseyon

Grâce au travail de nos historiens, le numéro de décembre 1995 de la Nouvelle revue neuchâteloise sera entièrement consacré au Moulin de Bevaix.

Maintenant que le Moulin est juridiquement à l'abri de la démolition, nous vous proposons de rebaptiser notre association du nom de "L'Aristoloché", nom de la plante grimpante qui orne l'escalier sud depuis des décennies. (cf couverture du journal)...Donnez-nous votre avis!

Notre assemblée générale statutaire aura lieu le 8 septembre 1995 à 19 h 30 au Moulin, Galerie peinte.

Nous profitons de ce courrier pour joindre le BV qui vous permettra de vous acquitter de la cotisation 1995 (montant : 20.-, davantage bienvenu)

Nous vous remercions de votre fidèle soutien.